

FRAYSSE & ASSOCIÉS

16, rue de la Banque • 75002 Paris • Tél. : 01 53 45 92 10
contact@fraysse.net

Jeudi 25 Septembre 2014 • 9h00

PARIS • DROUOT-MONTMARTRE • SALLE B

64, rue Doudeauville - 75018 Paris

Tél. : 01 48 00 20 99

Parking public : 23, rue d'Oran

Exposition publique : sur place le jour de la vente de 8h30 à 9h00

Liste indicative sans garantie sur les dimensions et époques. Les poids des métaux précieux sont donnés à titre indicatif et ont été pesés sur une balance agréée par les services des douanes.

La vente se déroulera en suivant l'ordre de la liste.

Frais de vente : 24% TTC

LIVRES

1

Lot de livres très usagés XIX^e siècle dont : *Historie of Gibbon - Le sens de la mort* par Bourge - Une série par W. Scott - Dictionnaire historique, etc. (moisissures - dos abîmés - trous).

2

Lot de livres :

PREVOST. *Œuvres choisies de l'Abbé Prévost*. Ensemble de 35 vol - VOLTAIRE. Lot d'ouvrages d'histoire générale. 43 vol - Le Comte de Valmont. 3 vol - *Cours d'étude par l'intermédiaire du Prince de Parme* avec ex-libris. 11 Vol.

3

Lot de livres : *Œuvres de Daguesseau. Lettres inédites du chancelier D'Aguesseau*. 18 vol - Œuvres de GALLARD. *Histoire des Rois de France*. 10 vol - *Mémoires secrètes pour servir l'histoire de la République et des lettres en France*. 17 vol - Œuvres de Mr de Crébillon. 2 vol - *Répertoire de la jurisprudence*. 26 vol - *History of Robert*. 4 vol - J. LA HARPE. *Cours de littérature*. 14 vol - LE SAGE. *Œuvres choisies avec figures*. 15 vol - *Œuvres d'Helvetius*. 5 vol - *Mémoire de Condé*, pour servir à l'histoire de France. Ex-libris G. Hersent 5 vol - ROUSSEAU. *Œuvres complètes*. 1792 32 vol - *Histoire Universelle de Jacques Auguste de Thou*. 46 vol.

4

Lot comprenant : GRANDVILLE. *Les papillons*. 2 vol - par GAVARNI. *Perles et parures*.

On joint un volume « *Les étoiles* ».

5

Les conquêtes amoureuses du Grand Alcandre. Paris 1792. 4 vol.

6

Guillaume Thomas RAYNAL - *Histoire philosophique et politique*. 10 vol.

7

BUFON. *Histoire naturelle des oiseaux*, A Paris de l'imprimerie Royale. (illustrations en noir). 9 vol.

8

Baron Karl REILLE - *Vénerie Française contemporaine*. Exemplaire N° IBR 1914.

VINS

Vins de Bourgogne

11

Caisse de trente-sept bouteilles de Grands vins de Bourgogne : Richebourg 1943. Chebillot, propriétaire négociant, Beaune Côte d'Or (moisissures, étiquettes manquantes, niveau moyen à bas, une bouteille vide).

12

Caisse de trente-deux bouteilles de Grands Vins Musigny 1947 - S.A grands vins Chebillot & Hôtel de la poste réunis, Négociant à Beaune (niveau moyen à bas, moisissures, étiquettes manquantes, trois bouteilles vides).

13

Caisse de trente-trois bouteilles de Grands Vins Musigny 1947 - S.A grands vins Chebillot & Hôtel de la poste réunis, Négociant à Beaune (niveau moyen à bas, moisissures, étiquettes manquantes, trois bouteilles vides).

14

Caisse de dix-neuf bouteilles Grands vins de Bourgogne : CHAMBERTIN 1943, Chebillot - Propriétaire et négociant à Beaune. (étiquettes manquantes et moisissures).

On joint sept bouteilles de POMMARD 1972, Succession Henriette de Daux (niveau moyen) **et sept bouteilles SANTENAY-GRAVIERES 1971**, Domaine de Hautes Gravières (moisissures, étiquettes décollées, niveau moyen).

15

Lot de cinq bouteilles Réserve du Marquis d'Evry 1969.

On joint dix bouteilles diverses : Volnay clos de la Pousse d'Or 1975, Château de Malfourat Monbazillac 1985, Graves Supérieurs A. Chauvermeil, Vercherre & Co Jaboullet-Vercherre - Corton 1959, Château de Ricaud/Haut-Loupjac 1929, trois bouteilles de Champagne (Veuve-Cliquot 1945, Clairette de Die, Vouvray-Domaine du clos des aumônes), Noilly-Prat, La Serre de Bernon 1991 (mauvais état).

Vins de Bordeaux

16

Caisse de douze bouteilles, Grand cru classé, Château Belgrave 1978, Haut-Médoc (état parfait).

16B à 16J

Lots de vins divers

GRAVURES ET TABLEAUX

17

Lot de trois gravures à la manière de crayon « *Trois têtes de femmes* », « *Portrait d'élégante* », « *Deux portraits d'enfants* ».

On joint « *La mère qui intercède* », gravure en noir et blanc à Monsieur Armand Jérôme Bignon. 50,5 x 39 cm

Et gravure en couleurs « *Hiboux perché* » signée en bas à droite et numérotée 28/75 en bas à gauche. 80 x 65 cm

18

Dans le goût du XVIII^e siècle

Nature morte au faisan et bécasse

Chromographie.

97 x 88 cm

19

GAUTIER

« *Paysage de montagne* »

Huile, signée et datée.

21 x 20 cm

On y joint « *Cavaliers* »

Huile sur tissu ?, signée et datée.

17,5 x 24 cm

20

Pierre DIDIER (né en 1929)

« *Nature morte à la boîte en nacre et au vase rouge* »

Huile sur toile, signée en bas à droite, datée 66 et contresignée au revers.

16 x 21,5 cm.

ARGENTERIE - METAL ARGENTE

35

Lot en argent comprenant : une sous-tasse en verre monture argent – un flacon en verre, monture argent - deux montures de plat à décor perlé ou rubans – un couvercle de légumier, la prise simulant une pomme de pin – un beurrier en verre, la monture en argent à décor de feuilles de laurier stylisées – une paire de salières à décor rocaille et un rond de serviette fin du XIX^e et XX^e siècle.

Poids brut : 1 333,17 g

36

Deux louches en argent modèle uni-plat.

Milieu du XIX^e siècle.

Poids brut : 332 g

37

Cuillère à ragoût en argent.

Strasbourg, deuxième moitié du XIX^e siècle.

Poids : 56 g

38

Paire de salières en argent et leurs pelles rocaille.

Travail allemand, 2^e titre.

Poids brut : 91,70 g

39

Ensemble de dix cuillères à café 2e titre.

Travail allemand.

Poids brut : 155, 40 g

40

Deux pelles à sel en argent.

Travail allemand, XIX^e siècle.

Poids brut : 14,80 g

41

Cuillère en argent queue-de-rat, modèle à coquilles.

Travail allemand.

Poids : 52 g

42

Monture de salière et quatre montures en argent.

XIX^e siècle.

Poids : 518,15 g

43

Lot en argent comprenant deux salières doubles à décor de femmes ailées et deux montures de moutardier.

XIX^e siècle (réparations).

Poids : 629,75 g

44

Lot en argent comprenant deux montures de salières, les pieds à têtes de cygne les ailes déployées. **XIX^e siècle** (réparations).

Poids : 552,64 g

45

Paire de flambeaux en argent formée d'un vase à l'Antique, la base à décor de mufles de lion. Reposent sur quatre pieds feuillagés à enroulement.

Travail étranger (poinçon tête de Mercure).

Hauteur : 54 cm - Poids : 816,22 g.

46

Treize couverts en argent modèle uni-plat de modèles légèrement différents.

Deuxième moitié du XIX^e siècle.

On y joint une petite cuillère, sept fourchettes et six cuillères

Poids brut : 2 210 g

47

Six gobelets à liqueur en argent guilloché.

Travail français.

Poids brut : 86 g

48

Nécessaire à hors-d'œuvre en argent 2^e titre. Les bouts en métal doré.

On joint une cuillère à bouillie en ivoirine, le manche en argent fourré.

Poids : 135 g

49

Deux pièces de service à glace, les manches en argent fourré, les hauts en métal doré.

Poids brut : 177 g

50

Six gobelets en argent, modèle rubans croisés.

Travail français.

Poids brut : 51 g

51

Lot en argent composé de six gobelets à liqueur ornés d'un cartouche - d'un coquetier cassé - d'un couvert de service à poisson - d'un couvert à salade, les manches en argent fourré - d'une pince à sucre en argent repoussé - de trois coquetiers - d'une cuillère et d'une petite truelle.

Poids brut : 561 g

52

Service de coutellerie, les manches en métal fourré et un nécessaire à découper.

53

Service à glace, les manches en argent fourré à décor de muguet.

Époque 1900.

Poids brut : 586,63 g

54

Nécessaire de coiffeuse, les montures en argent.

Époque 1930.

Poids brut : 579 g

56

Lot en métal argenté comprenant : CHRISTOFLE. Un couvercle de légumier, la prise formée d'une fleur - deux petites salières poivrières en métal anglais - trois salières tripodes - un beurrier de forme ovale - deux salières poivrières piétement tripode à décor de têtes de lion - quatre piédouches ornés d'une frise de feuille de lotus stylisés - six montures de saucière - une base de sucrier à colonnes plates - trois couvercles de beurrier, les prises boule - une monture de plat circulaire - un flacon en verre, la monture en métal - deux huiliers vinaigrier en verre, les montures formées de têtes et pieds de cacatoès.

57

Lot comprenant : cachet en bronze style Renaissance « *Femme au sourire* » – un coupe-œufs - deux ronds de serviette en métal argenté 1930 - un couvert en métal - un crémier - deux timbales - deux coquetiers - une paire de salières en métal argenté et cristal bleu - une louche.

58

Service de coutellerie, les manches en métal fourré et un nécessaire à découper.

59

Base d'huilier en métal argenté, de forme ovale à bords contournés, repose sur quatre petits pieds. **XVIII^e siècle** (manque les flacons).

60

Surtout de table en métal argenté à décor de palmettes entourées de volutes affrontées, repose sur des pieds simulant des pattes de lion. Il se compose de deux parties demi-lunes et deux parties rectangulaires.

Longueur : 180 cm - Largeur : 60 cm

61

Surtout de table en métal argenté, reposant sur des pieds en volutes, en trois parties. La partie centrale de forme ovale en deux éléments.
Longueur : 110 cm - Largeur : 130 cm
Deux autres parties de forme mouvementée.
Hauteur : 85 cm - Largeur : 81 cm

VERRERIE - CERAMIQUE

65

R.LALIQUE

« *Vase Saint-Emilion* », en verre blanc moulé-pressé, anses pleines moulées-pressées en application collées à chaud.
Signé au revers R.LALIQUE.

Hauteur : 25,5 cm - Diamètre : 25 cm

Bibliographie :

Modèle créé le 11 décembre 1942, référencé dans le *Catalogue raisonné de l'œuvre de verre* par Félix Marcilhac sous le numéro 19-939, p. 472.

66

DAUM France

« *Vase de forme ovoïde* » en verre blanc moulé-pressé, à décor en relief stylisé.

Signé DAUM France au revers.

Hauteur : 20,5 cm - Largeur : 25 cm

67

SEVRES

Jatte de forme coquille, en porcelaine à décor de motifs floraux polychromes, ornée d'un fin peigné bleu et or (fêles).

Hauteur : 22 cm - Largeur : 22 cm

On joint **un rafraîchissoir en porcelaine** à décor de guirlande de fleurs vertes, monture en argent sur la base du pied.

Poinçon Minerve.

Poids brut : 1 221,44 g

ART ASIATIQUE

70

CHINE

Vase en porcelaine céladon à col ourlé et de forme globulaire. L'ensemble à décor incisé de feuillages, orné de deux petites anses.

Hauteur : 39 cm

71

CHINE, époque Kangxi (1662-1722)

Vase en porcelaine à décor d'émaux polychromes d'oiseaux, de fleurs de pruniers, monté en lampe, la monture en bronze.

Hauteur : 54 cm

72

CHINE

Vase en porcelaine craquelée.

XIX^e siècle.

Hauteur : 39,3 cm - Largeur : 30 cm

73

CHINE

Vase à col renflé en porcelaine craquelée.

74

Plateau en laque à décor de mandarin.

Japon.

15,5 x 19,2 cm

75

Lot de socles en bois sculpté.

Travail asiatique.

76

Deux groupes en régule représentant des aigrettes sur des terrasses.

Hauteurs : 48 cm et 47 cm

On y joint une oie en régule.

77

Paravent à décor imitant la laque de Canton (accidents).

OBJETS DE VITRINE - Pêche

78

Petit encrier en plomb de Vienne « *Le joueur de Bilboquet* ».

Vers 1900.

Lot appartenant à l'étude suire à sinistre.

79

Canne en ivoire tourné. Le pommeau orné d'un poing serré.

XXe siècle.

Lot appartenant à l'étude suire à sinistre.

80

Noix de coco reperlée.

Lot appartenant à l'étude suire à sinistre.

81

Sceau en cire blanche dans un cadre en cuivre doré, à décor double-face du Christ et de l'agneau pascal.

Hauteur : 11,5 cm - Largeur : 9,5 cm

82

Fort lot de cuivre comprenant : des terrines - une bassine de forme ovale - une poissonnière - une turbotière – des casseroles.

83

Lampe en cuivre, le fût formé d'un globe, elle repose sur un socle circulaire en marbre noir (accidents).

Hauteur : 65 cm

84

E. PICAULT

« *Sur le champ de labeur la Victoire est féconde* »

Bronze à patine doré (accidents).

91

Canne à pêche en résine verte dans un étui de marque « *Coin de pêche à Paris* ».

On joint deux cannes à pêche en bambou refendu.

92

Deux étuis à fusils en cuir forme jambon.

MOBILIER ET OBJETS

93

Paire d'appliques en bronze ciselé et doré à trois bras de lumière.

Dans le goût de Rémond.

Hauteur : 55 cm - Largeur : 36 cm

94

Pendule en marbre noir, le fronton triangulaire, le cadran émaillé blanc.

Fin du XIXe siècle (nombreux accidents et manques).

Hauteur : 45 cm - Largeur : 28 cm

95

Paire d'appliques en bronze à trois bras de lumière, le fût carquois. Partie supérieure ornée d'un ruban.

Style Louis XVI.

Hauteur : 48 cm - Largeur : 23 cm

96

Pendule, le cadran par *A.H. RODANET* (compagnie des appareils roux électriques).

97

Commode de forme demi-lune à marqueterie de losanges et encadrement de filets, elle ouvre par trois tiroirs en son centre et deux vantaux sur les côtés, les pieds cambrés, plateau de marbre rosé veiné noir cerné de sa galerie.

Style Transition (accidents et manques).

Hauteur : 83 cm - Largeur : 61 cm - Profondeur : 31,5 cm

98

Important miroir de cheminée, en bois partiellement doré et chêne sculpté, de volutes godrons et coquilles, **une plaque de cheminée en fonte** à décor de putti dans des encadrements rocailles. Hauteur : 66 cm - Largeur : 66 cm

Et **une cheminée en pierre blanche** moulurée.

Fin de l'époque Louis XV (accidents et manques).

99

Table de forme rognon en bois de placage, elle ouvre par un tiroir en ceinture, plateau anciennement garni de cuir, les pieds cambrés (accidents et manques).

Hauteur : 73,5 cm - Largeur : 83 cm - Profondeur : 44 cm

100

Méridienne en bois naturel mouluré et sculpté, les dossiers ornés de fleurettes, accotoirs sinueux, elle repose sur huit pieds cambrés.

Style Louis XV (accidents et manques).

Hauteur : 74 cm - Largeur : 164 cm - Profondeur : 78 cm

101

Miroir en bois doré et sculpté, le fronton à décor de feuilles d'acanthé, coquilles stylisées et godrons (accidents et manques).

Hauteur : 166 cm - Largeur : 134 cm

102

Console d'applique de forme demi-lune en bois naturel sculpté et relaqué crème, à décor de frises d'entrelacs et de guirlandes de laurier, elle repose sur deux pieds fuselés, cannelés et rudentés.

Époque Louis XVI (accidents et manques, pied cassé).

Hauteur : 76 cm - Largeur : 54 cm - Profondeur : 29 cm

103

Cadre de miroir en bois et stuc doré, le fronton à décor de carquois et de branchages.

Époque Louis-Philippe (accidents et manques).

Hauteur : 133 cm - Largeur : 98 cm

104

Baromètre-thermomètre en bois doré et sculpté, le baromètre de forme hexagonale et le thermomètre dans un fronton de forme lyre.

Première moitié du XIXe siècle (accidents et manques).

Hauteur : 85 cm - Largeur : 51 cm

105

Pendule en bronze de forme lyre, les chiffre émaillés blancs (accidents et manques).

Hauteur : 43 cm

115

AUBUSSON

Important tapis à points noués à fond bleu ciel, médaillon central à décor de feuilles d'acanthé mouvementées, bordure à décor polychrome sur fond rose de guirlandes fleuries, contre-bordure à décor sur fond orangé d'un ruban bleu et blanc (usures, taches).

Longueur : 415 cm - Largeur : 300 cm

Lot appartenant à l'étude suire à sinistre.

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE AUX ENCHÈRES PUBLIQUES

FRAYSSE & ASSOCIÉS agit comme opérateur de ventes volontaires de meubles aux enchères publiques régi par les articles L 312-4 et suivants du Code de commerce et a la qualité de mandataire du vendeur. Les rapports entre FRAYSSE & ASSOCIÉS et l'acquéreur sont soumis aux présentes conditions générales d'achat qui pourront être amendées par des avis écrits ou oraux avant la vente et qui seront mentionnés au procès-verbal de vente. La participation aux enchères implique l'acceptation inconditionnelle des présentes conditions.

1 - Les biens mis en vente

Les acquéreurs potentiels sont invités à examiner les biens pouvant les intéresser avant la vente aux enchères, et notamment pendant les expositions. FRAYSSE & ASSOCIÉS se tient à la disposition des acquéreurs potentiels pour leur fournir des rapports sur l'état des lots.

Les mentions figurant au catalogue sont établies par la Maison de Ventes et l'expert qui l'assiste et sont faites sous réserve des notifications et des rectifications annoncées au moment de la présentation du lot et portées au procès-verbal de la vente. Les mentions concernant le bien sont fonction de l'état des connaissances à la date de la vente et toute erreur ou omission ne saurait entraîner la responsabilité de FRAYSSE & Associés. Les mentions concernant la provenance et/ou l'origine du bien sont fournies sur indication du Vendeur et ne sauraient entraîner la responsabilité de FRAYSSE & Associés.

Les dimensions, les poids et les estimations des biens ne sont donnés qu'à titre indicatif. Les couleurs des œuvres portées au catalogue peuvent être différentes en raison des processus d'impression.

L'absence de mention dans le catalogue, les rapports, les étiquettes, ou les annonces verbales d'une restauration, d'un accident ou d'un incident n'implique nullement que le lot soit en parfait état de conservation ou exempt de restauration, usures, craquelures, rentoilage ou autres imperfections. En outre, le ré-entoilage, le parquetage ou le doublage, ou toute autre mesure de conservation du bien, ne sont pas signalés.

Les biens sont vendus dans l'état où ils se trouvent au moment de la vente et aucune réclamation après l'adjudication ne sera admise, l'acquéreur étant responsable de l'examen et de la vérification de l'état du bien avant la vente.

Les estimations sont fournies par la Maison de Ventes et l'Expert à titre purement indicatif et ne confèrent aucune garantie. Elles ne peuvent être considérées comme impliquant la certitude que le bien sera vendu au prix estimé ou même à l'intérieur de la fourchette d'estimations.

2 – Les enchères

Les acquéreurs potentiels sont invités à se faire connaître auprès de FRAYSSE & ASSOCIÉS, avant la vente, afin de permettre l'enregistrement de leurs données personnelles. FRAYSSE & ASSOCIÉS se réserve de demander à tout acquéreur potentiel de justifier de son identité, ainsi que de ses références bancaires. Tout enchérisseur est censé agir pour son propre compte sauf dénonciation préalable de sa qualité de mandataire pour le compte d'un tiers, acceptée par FRAYSSE & ASSOCIÉS.

Le mode usuel pour enchérir consiste à être présent dans la salle. FRAYSSE & ASSOCIÉS se réserve d'interdire l'accès à la salle de vente de tout acquéreur potentiel pour justes motifs.

Tout enchérisseur peut faire un ordre d'achat par écrit ou enchérir par téléphone ou par internet. Il devra remplir à cet effet un formulaire accompagné d'un relevé d'identité bancaire ou des coordonnées bancaires au moins deux jours avant la vente. FRAYSSE & Associés se charge gracieusement des enchères par téléphone pour des lots dont l'estimation est supérieure à 800 € ainsi que des ordres d'achat. En aucun cas FRAYSSE & Associés ne pourra être tenue pour responsable d'un problème de liaison téléphonique ou d'un dysfonctionnement d'internet ou de Drouot Live, ainsi que d'une erreur ou d'une omission dans l'exécution des ordres reçus. Les présentes conditions générales priment sur les conditions d'utilisation du service Drouot Live pour les enchères par internet.

Dans l'hypothèse de deux ordres d'achat identiques, c'est l'ordre le plus ancien qui aura la préférence. En cas d'enchères dans la salle pour un montant équivalent à un ordre d'achat, l'enchérisseur présent aura la priorité.

Le plus offrant et dernier enchérisseur sera déclaré adjudicataire par le « coup de marteau » suivi de l'indication verbale « adjugé ». FRAYSSE & ASSOCIÉS sera autorisé à reproduire sur le procès-verbal de vente et sur le bordereau d'adjudication les renseignements qu'aura fournis l'adjudicataire avant la vente. Toute fausse indication engagera la responsabilité de l'adjudicataire.

En cas de double enchère reconnue effective par le commissaire-priseur, le lot sera immédiatement remis en vente, toute personne intéressée pouvant concourir à la deuxième mise en adjudication.

Dans l'hypothèse où un prix de réserve aurait été stipulé par le vendeur, FRAYSSE & ASSOCIÉS se réserve de porter des enchères pour le compte du vendeur jusqu'à ce que le prix de réserve soit atteint. Le prix de réserve ne pourra pas dépasser l'estimation basse figurant dans le catalogue ou modifiée publiquement avant la vente.

FRAYSSE & ASSOCIÉS dirigera la vente de façon discrétionnaire, en veillant à la liberté des enchères et à l'égalité entre l'ensemble des enchérisseurs, tout en respectant les usages établis. FRAYSSE & ASSOCIÉS se réserve de refuser toute enchère, d'organiser les enchères de la façon la plus appropriée, de déplacer certains lots lors de la vente, de retirer tout lot de la vente, de réunir ou de séparer des lots.

3 – Le Paiement du prix et frais d'adjudication

La Vente est faite au comptant et en Euros. Toute personne qui se porte enchérisseur s'engage à régler personnellement et immédiatement le prix d'adjudication augmenté des frais à la charge de l'acquéreur et de tous impôts ou taxes qui pourraient être exigibles. L'adjudicataire devra immédiatement donner ou confirmer son identité et ses références bancaires.

En sus du prix de l'adjudication, l'adjudicataire (acheteur) devra acquitter par lot les commissions et taxes suivantes (au moment de l'impression du catalogue):

a) Lots en provenance de l'Union européenne :
Le tarif standard est de 24 % TTC et pour les livres 22 % TTC

Ce tarif peut cependant varier selon les ventes et les acquéreurs potentiels doivent consulter les conditions particulières et publicités de chaque vente et se renseigner auprès de la Maison de Ventes. Le tarif est également annoncé verbalement lors du début de la vente aux enchères.

b) Lots en provenance de pays tiers à l'Union européenne (indiqués au catalogue par un *):
Aux commissions et taxes indiquées ci-dessus, il convient d'ajouter la TVA à l'importation (soit actuellement 7 % du prix d'adjudication, 19,6 % pour les bijoux).

Les taxes (TVA sur commissions et TVA à l'import) peuvent être rétrocédées à l'adjudicataire sur présentation des justificatifs d'exportation hors Union européenne.
Un adjudicataire ayant sa résidence ou son siège social dans l'Union européenne et justifiant d'un numéro de TVA Intracommunautaire sera dispensé d'acquitter la TVA sur les commissions.

L'adjudicataire pourra s'acquitter par les moyens suivants :

- en espèces ; jusqu'à 3.000 Euros frais et taxes compris pour les ressortissants français, jusqu'à 15.000 Euros frais et taxes compris pour les ressortissants étrangers non professionnels sur présentation de leurs papiers d'identité et un justificatif du domicile fiscal ;
- par chèque avec présentation obligatoire d'une pièce d'identité : en cas de remise d'un chèque ordinaire, seul l'encaissement du chèque vaudra règlement.
- par virement bancaire : les frais bancaires sont à charge de l'adjudicataire
- par carte de crédit : VISA et MasterCard uniquement
- les chèques étrangers ne sont pas acceptés.

4 - Retrait des achats et transfert des risques

Aucun lot ne sera remis aux acquéreurs avant acquittement de l'intégralité des sommes dues. En cas de paiement par chèque non certifié ou par virement, la délivrance des objets sera être différée jusqu'à l'encaissement.

Dès l'adjudication, les objets sont placés sous l'entière responsabilité de l'acquéreur. Il appartiendra à l'adjudicataire de faire assurer le lot dès l'adjudication. Il ne pourra tenir FRAYSSE & ASSOCIÉS, responsable en cas de vol, de perte ou de dégradation de son lot, après l'adjudication, ou encore en cas d'indemnisation insuffisante par son assureur.

Pour les ventes à Drouot, les objets sont à retirer au magasinage de l'Hôtel Drouot. Seuls les objets fragiles ou de très grande valeur seront à retirer dans un délai de 7 jours dans les locaux de FRAYSSE & Associés ou au garde-meubles spécialisé dont les coordonnées seront communiquées à l'adjudicataire.

Dans tous les cas les frais de stockage et de transport sont à la charge de l'acheteur et lui seront facturés directement soit par l'Hôtel Drouot, soit par la société de garde-meuble, selon leurs tarifs en vigueur. Le magasinage des objets n'engage en aucun cas la responsabilité de la Maison de Ventes. Le transport des lots est effectué aux frais et sous l'entière responsabilité de l'adjudicataire. Le cas échéant FRAYSSE & ASSOCIÉS pourra facturer à l'acquéreur les frais de stockage, de manutention et de transport qu'il a dû exposer pour le compte de l'acheteur depuis la date de l'adjudication.

Le paiement de l'intégralité du prix d'adjudication n'est pas soumis à l'obtention du certificat de libre circulation.

5 – Défaut de paiement

A défaut de paiement par l'adjudicataire dans un délai de trois mois à compter de la date de l'adjudication et après mise en demeure restée infructueuse, le bien est remis en vente à la demande du vendeur sur folle enchère de l'adjudicataire défaillant.

Si le vendeur ne formule pas cette demande dans un délai de trois mois à compter de l'adjudication, la vente est résolue de plein droit, sans préjudice de dommages et intérêts dus par l'adjudicataire défaillant.

Dans tous les cas FRAYSSE & ASSOCIÉS se réserve le droit de réclamer à l'adjudicataire défaillant :

- des intérêts au taux légal majoré de cinq points,
- le remboursement des coûts supplémentaires engendrés par sa défaillance, y compris les frais de stockage, de transport, de catalogue, etc ;
- le paiement de la différence entre le prix d'adjudication initial et
 - soit le prix d'adjudication sur folle enchère s'il est inférieur, ainsi que les coûts générés par les nouvelles enchères,
 - soit, l'estimation basse, si la vente est résolue de plein droit.

FRAYSSE & ASSOCIÉS se réserve également de procéder à toute compensation avec des sommes dues à l'adjudicataire défaillant. FRAYSSE & ASSOCIÉS se réserve d'exclure de ses ventes futures, tout adjudicataire qui aura été défaillant ou qui n'aura pas respecté les présentes conditions générales d'achat.

6 – Législation applicable aux biens culturels

L'Etat peut exercer, sur toute vente publique d'œuvres d'art ou sur toute vente de gré à gré d'œuvres d'art réalisée dans les conditions prévues par l'article L. 321-9 du code de commerce, un droit de préemption par l'effet duquel il se trouve subrogé à l'adjudicataire ou à l'acheteur. La déclaration, faite par l'autorité administrative, qu'elle entend éventuellement user de son droit de préemption, est formulée, à l'issue de la vente, entre les mains de l'officier public ou ministériel dirigeant les adjudications ou de l'opérateur habilité à organiser la vente publique ou la vente de gré à gré.

La décision de l'autorité administrative doit intervenir dans le délai de quinze jours après la vente publique ou après la notification de la transaction de gré à gré. FRAYSSE & ASSOCIÉS ne pourra être tenu pour responsable des conditions de la préemption par l'Etat français.

L'exportation de certains biens culturels est soumise à l'obtention d'un certificat de libre circulation pour un bien culturel. FRAYSSE & Associés et/ou le vendeur ne sauraient en aucun cas être tenus responsables en cas de refus dudit certificat par les autorités.

7 – Compétences législative et juridictionnelle

Conformément à l'article L 321-17 du Code de Commerce, les actions en responsabilité civile engagées à l'occasion de prises et ventes volontaires et judiciaires de meubles aux enchères publiques se prescrivent par cinq ans à compter de l'adjudication ou de la prise.

Tous les litiges relatifs aux présentes conditions et aux ventes seront régis exclusivement par la Loi française et soumis au Tribunal compétent de Paris, quel que soit le lieu de résidence de l'acheteur ou du vendeur.

Afin de mettre un terme à un litige survenu après la vente entre le Vendeur et l'Acquéreur, FRAYSSE & ASSOCIÉS se réserve le droit discrétionnaire d'acquiescer de l'Acquéreur le(s) bien(s) et de le revendre pour son compte, y compris aux enchères publiques, selon les conditions prévues par l'article L 321-5 II du Code de Commerce.